

## Bilan des mutations intra-académiques 2019

Pour le mouvement intra-académique 2019, 474 collègues étaient demandeurs d'une mutation. Parmi ces demandeurs, il faut distinguer deux types : les personnels en mutation obligatoire (personnels arrivant dans l'académie, mesures de carte scolaire...) et les personnels de l'académie qui souhaitent changer d'affectation. Cette année encore, pas de postes bloqués pour les stagiaires, une bonne nouvelle pour la fluidité du mouvement. **22 changements du projet initial d'affectation du rectorat dont 12 améliorations et 10 corrections d'erreurs d'affectation** suite au travail des commissaires paritaires du SNEP-FSU Versailles. Il a manqué malheureusement les postes non créés dans les 4 départements du fait des heures supplémentaires imposées aux collègues et aux missions de coordination des APSA non données en décharge de service comme c'est prévu par le décret et qui permettraient de mieux satisfaire l'ensemble des demandeurs.

Autre point noir, certains postes n'auraient pas dû être mis au mouvement. Alors qu'il s'agissait à chaque fois d'une erreur de l'administration, celle-ci a refusé de prendre en compte les demandes de révision des collègues. Ce sont ces derniers qui au bout du compte ont été lésés.

### LE MOUVEMENT EN QUELQUES CHIFFRES :

#### 474 (524 en 2018) demandeurs de mutations :

⇒ 211 demandeurs (248 en 2018) avaient déjà un poste en établissement ou en Zone de Remplacement (ZR) dans notre académie (mutations non obligatoires). Sur les 211 collègues qui souhaitaient changer d'affectation, **135 ont obtenu une mutation soit 61,5% (64% en 2018) de satisfaits.**

⇒ 263 demandeurs n'avaient pas ou plus de poste dans l'académie : des collègues nouveaux arrivants et titulaires d'un poste dans une autre académie, des collègues titulaires dans l'académie de Versailles mais ayant perdu leur poste, mesure de carte scolaire, retour de disponibilité, de congé parental, de congé longue maladie et 242 stagiaires qui n'avaient pas de poste et qui arrivent comme néotitulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2019 à Versailles (mutations obligatoires).

445 collègues sur les 474 demandeurs ont reçu un mail du SNEP-FSU Versailles leur indiquant les résultats et les explications sur le déroulement du mouvement (si vous n'avez rien reçu, pensez à nous donner vos coordonnées).

**TZR : 282 collègues affectés dans les 8 ZR de l'académie** : un chiffre encore en baisse et qui va poser des problèmes pour assurer les remplacement des absences de courte et moyenne durée. Au 27 août, 142 TZR étaient affectés sur un support à l'année, dont 58 sur deux établissements et 1 sur trois établissements. Malheureusement, nous constatons, encore une fois, des affectations qui ne tiennent pas compte des demandes et des barèmes. Nous déplorons aussi des changements d'affectations sans logique, ni explication.

Bruno

DEP	Postes vacants	Barres postes fixes et ZR	Mutés obligatoires	Mutés non obligatoires	Mutés sur ZR	TZR stabilisés sur poste fixe
78	51 (46 en 2018)	postes fixes : 14 (né en 94) ZR : 14 (né en 96)	32 (33 en 2018)	38 (31 en 2018)	20 au nord 13 au sud	19 (22 en 2018)
91	41 (52)	postes fixes : 14 (né en 88) ZR : 14 (né en 96)	18 (30)	33 (50)	15 à l'ouest 21 à l'est	24 (30)
92	45 (64)	postes fixes : 14 (né en 94) ZR : 14 (né en 94)	40 (47)	27 (38)	13 au nord 9 au sud	12 (12)
95	65 (56)	postes fixes : 14 (né en 95) ZR : 14 (né en 97)	45 (28)	34 (41)	15 à l'ouest 25 à l'est	19 (29)
<b>Total</b>	202		135	132	131	74